



53

11 juillet 2023

Une conférence sur les moulins de la Borne sera donnée par Alain Groisier le 12 août à 16h à la salle polyvalente

LES VALLÉES MEUNIÈRES OUBLIÉES

LA BORNE OCCIDENTALE

ET

LA BORNE ORIENTALE

Et pourtant, aujourd'hui chacun d'entre nous connaît un parcours le long de ces magnifiques rivières pour y pratiquer une activité divertissante : la pêche, la randonnée photos, une promenade ou une baignade.....

Mais les hommes d'autrefois allaient y chercher des ressources : la force de l'eau, l'énergie hydraulique, le sable, l'eau pour l'irrigation et le poisson pour se nourrir.

Depuis le XIIe siècle les seigneurs laïques et ecclésiastiques ont commencé à construire de rudimentaires moulins à eau le long des cours d'eau partout dans le royaume afin de remplacer l'homme dans une tâche répétitive et lente, moudre des céréales avec des meules à bras pour produire de la farine. Cette farine était destinée à la fabrication du pain qui était l'alimentation principale de l'homme jusqu'au début du XXe siècle. La farine plus grossière et le son nourrissaient les animaux domestiques. On venait donc d'inventer la première usine de l'humanité, un local et un moteur hydraulique pour moudre des céréales.



Les 65 moulins à eau
des 2 Bornes

MONLET Conférence

À la salle
communale

Samedi 12 août
2023 à 16h00

Alain Groisier
Présente son diorama

L'histoire des moulins
Les mécanismes
Les meules de pierre
Les meuniers

Participation libre

Ce moteur hydraulique vers le XVe siècle a été utilisé pour d'autres usages. Ainsi on a vu apparaître des moulins à carder la laine, des moulins à chanvre, des moulins à fouler les draps et des moulins à scie dans les massifs forestiers.

Les deux cours d'eau naissent pour l'un près de Sembadel Gare et pour l'autre près de Félines Avec leurs affluents ils drainent de vastes massifs dans les communes de Sembadel, Félines, Monlet, La Chapelle Bertin, Allègre, Ceaux d'Allègre et Vernassal. Pendant huit siècles face à une demande élevée de farine, l'énergie hydraulique a été utilisée par des dizaines de moulins. Rappelons, avant la révolution de 1789 c'était le seigneur d'une localité qui gérait les moulins installés sur son territoire. Le paysan qui dépendait de ce lieu devait moudre ses céréales dans ces moulins dits banaux en payant une redevance au seigneur. Après 1789 tout citoyen pouvait faire une demande d'autorisation de construire un moulin en préfecture.

Dans notre étude, nous avons recensé **65 moulins à eau**, au début XIXe, La création et le fonctionnement d'un moulin demandait des connaissances technologiques variées. Nous rendons toujours hommage, dans nos veillées, à ces hommes et ces meuniers de jadis qui avec force et ténacité ont conquis les vallées profondes pour y cultiver et construire des moulins. Par des chemins pentus, rocailleux et étroits ils acheminaient, sans moyen technique, les matériaux pour la construction : linteaux, jambages de portes, tuiles, meules de pierre de 1,5 tonne chacune, bois, et puis, après, les céréales à moudre.

<https://legouyardetlaplume.monsite-orange.fr/>

Apéritif municipal

A **18h**, à l'issue de la conférence, l'Equipe Municipale convie toute la population à trinquer à l'amitié sous l'arbre de Sully.

